



Commune du Parc Régional du Vexin  
Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Pontoise  
Canton de Marines

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2014

En 2014, le 16 mai, le Conseil Municipal ayant été dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. TROTET André, Maire de Neuilly-en-Vexin.

Date de convocation : 6 mai 2014

Nombre de conseillers en exercice : 11 (Présents : 8 - Absents : 3)

Étaient présents :

Mmes : Michèle VALDELIEVRE, Martine GERBER, Laurence DACQUET, Claire ROZIER  
MM. : Michel JAMET, Frédéric MARCHAND, Thierry PLECQ, André TROTET

Absents avec pouvoir : M. CAPRON Philippe à M. TROTET André.

Absents excusés : L. BOISSY ; A. DA COSTA

Formant la majorité des membres en exercice.

A été élue secrétaire : Mme GERBER Martine

### 1 **APPROBATION DES PROCES VERBAUX**

Des réunions de conseil des 28 Mars et 3 Avril 2014.

Signature des PV par les présents.

### 1bis **DEMANDE D'AJOUT A L'ORDRE DU JOUR**

Accepté à l'unanimité.

### 2 **DELIBERATION POUR UNE CREATION DE NOMINATION DU REGISSEUR TITULAIRE D'UNE REGIE D'AVANCES**

Accepté à l'unanimité.

### 3 **DELIBERATION POUR UNE CREATION DE NOMINATION DU REGISSEUR TITULAIRE D'UNE REGIE DE RECETTES**

Accepté à l'unanimité.

### 4 **DELIBERATION DE L'ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE D'AVANCES**

Accepté à l'unanimité.

### 5 **DELIBERATION DE L'ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE DE RECETTES**

Accepté à l'unanimité.

### 5 bis **DELIBERATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

Le conseil municipal dresse une liste de proposition comportant 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants choisis selon les critères définis par l'article 1650-1 du code général des impôts.

Les 6 commissaires titulaires ainsi que les 6 commissaires suppléants seront désignés par le directeur départemental des finances publiques.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accepté à l'unanimité.

### **6 DELIBERATION POUR DELEGATION DE SIGNATURE**

Lecture de l'arrêté.

Délégation est donnée respectivement en cas d'absence ou empêchement :

Du maire M. André Trotet à la première adjointe Mme Michèle Valdelièvre.

De la 1<sup>ère</sup> adjointe Mme Michèle Valdelièvre au deuxième adjoint M. Laurent Boissy.

Du deuxième adjoint M. Laurent Boissy à la 3<sup>ème</sup> adjointe Mme Martine Gerber.

Accepté à l'unanimité.

### **7 ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014**

Mise en place des permanences du bureau électoral. 3 personnes par plages horaires de 2 heures

Mise en place des responsables pour le dépouillement.

### **8 DELIBERATION POUR REGIME INDEMNITAIRE**

Point repoussé à la fin de l'ordre du jour

Accepté à l'unanimité.

### **9 QUESTIONS DIVERSES**

**a-** 6<sup>ème</sup> UNIVERSITE DES MAIRES DU VAL D'OISE LE 23 MAI 2014, SAINT LEU  
Information communiquée au conseil. MM. Michel Jamet et André Trotet y participeront.

**b-** Gestion des clefs en cours

**c-** Problème des clés cantine

Impossibilité de fermer à clé la porte principale (endommagée) en cours de règlement, cabinet FIGEA.

**d-** Laurence Dacquet demande à avoir un double de la clé de l'école

**e-** Compte rendu de la réunion du PNR par Philippe Capron, en attente, relance

**f-** Eclairage du préau dans la cour de l'école, allumé en permanence

Frédéric Marchand propose de revoir le réglage de la sensibilité de la sonde.

Problème résolu le 17 Mai par F. Marchand.

**g-** Eclairage public allumé toute la nuit

Analyse des factures.

Pistes à étudier pour réduire les coûts.

Ampoules basse consommation.

Allumage d'un lampadaire sur deux.

Interruption de l'éclairage pendant une plage horaire (à définir).

Diminution de l'intensité lumineuse la nuit.

**h-** Grande Rue / Réduction de la vitesse

Pistes à étudier à moindre coût : arrêté municipal limitant la vitesse à 30 km/h dans Neuilly par la mise en place de panneaux aux entrées du village ?

Frédéric Marchand propose la mise en place d'un radar pédagogique, coût 2 490 € HT (possibilité d'un prix réduit) sans l'installation.

Demander un devis pour l'installation à la Sobeca.

## 10 DELIBERATION

### **a- POUR L'ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU VAL DE VIOSNE (SIEVV)**

Délégués titulaires : Mme Martine Gerber et M. Laurent Boissy  
Délégué suppléant : M. Thierry Plecq

Accepté à l'unanimité.

### **b- POUR L'ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DU VAL D'OISE (SMGFAVO)**

Délégué titulaire : M. Antonio Da Costa  
Délégué suppléant : M. Laurent Boissy

Accepté à l'unanimité

### **c- DETR**

Dépose d'un dossier pour une DETR pour obtention de subventions (60% maximum).  
Le dossier comporte 2 opérations, chacune devant représenter un montant minimum de 5 000 € HT

1<sup>ère</sup> opération :

Logiciel e-magnus (obligatoire), mise ne œuvre au plus tard le 1<sup>er</sup> Janvier 2015.

Logiciel permettant la dématérialisation des documents vers la trésorerie.

Coût 1 820 € HT (logiciel et formation).

Ce logiciel implique une évolution de l'outil informatique actuel (en partie obsolète XP, etc.) à savoir : nouvel ordinateur, périphériques, outils de sauvegarde.

Coût estimé de l'ensemble : 3 160 € HT.

2<sup>ème</sup> opération

Travaux de rénovation/amélioration du cadre de vie.

3 projets :

Réparation d'une partie du mur du cimetière, coût estimé 2 700 € HT

Horloge du clocher de l'église, coût estimé : 1 651 € HT

Remplacement d'arbres vieillissants, coût estimé : 1 950 € HT

Accepté à l'unanimité.

## 8 DELIBERATION POUR REGIME INDEMNITAIRE FILIERE ADMINISTRATIVE

Mme Pierre de la Brière Christine au 1<sup>er</sup> Avril 2014 souhaite l'ajout des primes IAT et IEMP.

Le maire renvoie cette décision après la période d'essai (3 mois).

Mme M. Gerber précise que lors du conseil municipal du 27 février 2014, il a été indiqué que Mme Pierre de la Brière travaillerait, en doublon avec Mme C. Lebouquin en mars 2014, puis 3 mois d'essai sans les primes.

Mme Pierre de la Brière Christine décide de donner sa démission.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est close à 20h40.